

PRÉFECTURE DU VAR

1ère DIRECTION

Administration Communale  
et des Affaires Générales

1er BUREAU

Associations

No d'ordre : 35/1981

(Ce numéro devra être  
rappelé dans toutes les  
communications adressées  
à la Préfecture du VAR).

La déclaration doit, dans le délai  
d'un mois, être rendue publique  
par les soins de l'association, au  
moyen de l'insertion au *Journal  
Officiel* d'un extrait contenant la  
date de la déclaration, le titre et  
l'objet de l'association, ainsi que  
l'indication du siège social (Décret  
du 16 Août 1904, art. 1er).

Les associations sont tenues de  
faire connaître dans les trois mois  
tous les changements survenus  
dans leur administration ou leur  
direction ainsi que toutes les mo-  
difications apportées à leurs statuts  
(Loi du 1er Juillet 1901, art. 5).

Les modifications apportées aux  
statuts et les changements surve-  
nus dans l'administration ou la  
direction de l'association, sont  
transcrits sur un registre tenu au  
siège de toute association déclarée  
les dates des récépissés relatifs  
aux modifications et changements  
sont mentionnées au registre.

Ce registre doit être côté par  
première et par dernière page et  
paraphé sur chaque feuille par le  
Préfet du VAR ou son délégué  
(Décret du 16 août 1901, art. 6 et  
31).

Toulon, le 13 octobre 1983

Certifié conforme  
à l'original

P/le Commissaire de la République,  
Le Chef de Bureau,

A. BUR

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

RÉCÉPISSÉ DE DÉCLARATION D'ASSOCIATION

(Loi du 1er Juillet 1901 - Art. 5)

A la date du 27 mai 19 81

M. Robert BILLACAMPA

demeurant à TOULON

rue Peiresc n° 21

se présentant en qualité de Président

a effectué la déclaration d'une association portant la dénomin-  
ation de " YACHT CLUB DE TOULON "

et dont le siège social est fixé à TOULON

~~XXXX~~ Plages du Mourillon

Il a déposé à l'appui de cette déclaration :

- X 1° Deux exemplaires des statuts de l'association ;
- X 2° La liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction de l'association ;
- X 3° Un registre Côté et paraphé par la personne  
habilitée à représenter l'association.

Le présent récépissé a pour unique objet de constater  
le dépôt de la déclaration et des pièces annexées, sans  
préjuger en quoi que ce soit la légalité de l'association.

TOULON, LE 1 er juin 1981

P/le Préfet,  
Le Chef de Bureau,

A. BUR

20 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Castres. Amicale des anciens élèves de la section hôtelière du lycée d'enseignement professionnel de Mazamet. Objet : maintenir ou renouer des liens amicaux ; fournir une aide morale et professionnelle ; trouver, par l'intermédiaire de ses relations professionnelles, certaines solutions l'emploi ; défendre et promouvoir l'enseignement donné au L.E.P. section hôtelière ; établir des relations privilégiées avec les associations de parents d'élèves. Siège social : lycée d'enseignement professionnel, 17, rue du Couvent, 81200 Mazamet.

## 83 - VAR

21 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Parking privatif du Castellet. Objet : permettre l'usage d'un parking pour les habitants du Castellet-Village pendant la saison estivale. Siège social : rue du Grand-Pour, Le Castellet, 83330 Le Beausset.

21 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Shotokan Karaté-Club toulonnais. Objet : pratique du sport, de l'éducation physique, du karaté en particulier. Siège social : mairie, 83250 La Londe.

22 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. L'Association de parents d'élèves du L.E.P. de Costebelle, à Hyères, change son titre, qui devient : Association de parents d'élèves de l'enseignement public du L.E.P. de Costebelle. Siège social : 138, chemin des Playes, 83140 Six-Fours-la-Plage.

25 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Club Léo-Lagrange du canton du Beausset. Objet : étendre la culture, les loisirs et les sports avec les moyens d'action propres au club par le recrutement, l'animation, la formation et la gestion des activités. Siège social : villa Viro-Bou, 83330 Le Castellet.

25 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. L'association Comité de liaison des retraités civils et militaires des C.N.I.M. et Cie transfère son siège social du 49, place Noël-Verlaque, 83500 La Seyne-sur-Mer, aux Florales, 130, traverse des Prés, quartier Font-de-Pillol, 83140 Six-Fours-la-Plage.

26 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Yacht-Club de Toulon. Objet : enseignement, perfectionnement et pratique sportive de la voile ; formation de cadres (moniteurs fédéraux et entraîneurs de clubs) ; constitution d'une structure d'accueil pour favoriser la pratique de la navigation de plaisance ; organisation d'épreuves sportives régionales et nationales. Siège social : plages du Mourillon, Toulon.

29 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. André - Servet-Club (A.S.C.). Objet : enseigner et développer la Jansse de compétition et participer à des concours interclubs, nationaux et internationaux. Siège social : 72, boulevard de Strasbourg, 83000 Toulon.

29 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Association Club des marcheurs de Solliès-Ville. Objet : pratique de randonnées pédestres et connexes. Siège social : mairie, rue du G.R.T.S., Solliès-Ville.

29 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Association des sous-officiers de réserve de l'air toulonnaise. Objet : grouper les sous-officiers de toutes armes libérés du service militaire actif et resserrer les liens amicaux les unissant sous le signe du soutien d'un idéal qu'ils considèrent comme sacré : « La Patrie et son drapeau ». Siège social : mess de garnison, 4, avenue Vauban, 83000 Toulon.

29 mai 1981. Déclaration à la préfecture du Var. Cercle culturel social craurois. Objet : créer, maintenir et développer les activités locales culturelles ou sociales ; défendre les intérêts moraux et matériels de ses différentes activités ; entretenir des liens amicaux avec des associations similaires ; organiser des manifestations et des fêtes au bénéfice de l'association ; susciter des liens d'amitié entre ses membres. Siège social : La Renaude, place Félix-Reynaud, 83260 La Crau.

3 juin 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. L'association Comité d'essor et d'expansion touristique de Saint-Tropez change son titre, qui devient : Comité d'essor et d'expansion touristique de Saint-Tropez et du golfe. Siège social : bureau de l'office de tourisme, quai Jean-Jaurès, Saint-Tropez.

3 juin 1981. Déclaration à la préfecture du Var. L'Association d'entente et de défense du groupe H.L.M. « Mon Paradis » transfère son siège social du bâtiment A 1, n° 124, H.L.M. « Mon Paradis », au bâtiment C 3, entrée 10, « Mon Paradis », Toulon.

3 juin 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Draguignan. L'association Amicale du personnel des postes et télécommunications de Saint-Raphaël décide sa dissolution. Siège social : hôtel des postes, 83700 Saint-Raphaël.

## 84 - VAUCLUSE

14 mai 1981. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. Entente sportive Calberson - 84 Express. Objet : pratique du football. Siège social : Provence-Express, avenue de Saint-Chamand, zone industrielle de Fontcouverte, 84033 Avignon.

## 91 - ESSONNE

20 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Association des résidents de La Faveroille. Objet : regrouper, sur le plan local, les locataires de toutes catégories en vue de défendre leurs intérêts matériels et moraux ; susciter, organiser ou participer à toute activité socio-éducative et culturelle. Siège social : 3, résidence La Faveroille, 91190 Gif-sur-Yvette.

20 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Comité de soutien à la candidature de Roger Tagand à l'élection pour le siège de député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne. Objet : apporter son soutien tant moral que financier et matériel à la candidature de Roger Tagand à l'élection au siège de député de la 3<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne. Siège social : 14, avenue de la Cour-de-France, 91330 Chilly-Mazarin.

20 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Union sportive de la Société générale de Palaiseau. Objet : pratique de tous les sports et de l'éducation physique et fonctionnant dans le cadre des ordonnances des 22 février et 2 novembre 1945 sur les comités d'établissement. Siège social : 138, rue de Paris, 91120 Palaiseau.

22 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Association pour la gestion de la participation de Saint-Aubin. Objet : organiser la gestion des participations communales de Saint-Aubin, des frais d'écolage et de centres aérés. Siège social : mairie, Saint-Aubin.

22 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'association Amicale des anciens du 54<sup>e</sup> bataillon de mitrailleurs motorisés et du détachement autonome du train n° 4 transfère son siège social du 28, boulevard de Strasbourg, 75010 Paris, au 20, rue du Bois, 91330 Marolles-en-Hurepoix.

25 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Amicale de la villa Saint-Martin. Objet : regroupement et défense des locataires. Siège social : chez Mme Beguin, villa Saint-Martin, D.4, 91160 Longjumeau.

25 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Centre régional d'animation artistique d'Île-de-France (C.R.A.I.F.). Objet : programmer, animer et gérer l'ensemble théâtre, auditorium, et cinéma sis 20, avenue du Général-de-Gaulle, à Longjumeau ; faire rayonner dans la région les arts lyriques, dramatiques, chorégraphiques ainsi que la musique classique et contemporaine. Siège social : mairie, 156, Grande-Rue, Longjumeau.

25 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'Association de sports et loisirs, à Linas (A.S.L.L.), décide sa dissolution. Siège social : 26, rue de la Division-Leclerc, Linas.

26 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Collectif Morgan pour un photojournalisme mural. Objet : permettre, par la libre confrontation de photographes partageant les mêmes conceptions basées sur la réalisation de reportages et d'expositions comparables à l'esprit de l'exposition de « Peru 79 », de développer le goût et l'intérêt pour le montage articulé en grand de la photographie dans un sens photojournalistique. Siège social : 6, rue Gabriel-Péri, 91430 Igny.

26 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Synapse. Objet : développer les activités culturelles et scientifiques et les relations avec le monde extérieur de l'université Paris-XI. Siège social : université Paris-XI, centre d'Orsay, bâtiment 333, O.C.O., Orsay.

28 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'association Entente avicols de l'Essonne transfère son siège social du 75, rue Danton, 91330 Yerres, au 44, rue de la Gaîté, 91200 Athis-Mons.

26 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. L'Association des amis de la famille de Gérard Casanidjian décide sa dissolution. Siège social : A.S.L.E. du C.E., Saclay, 91406 Orsay CEDEX.

27 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Association pour la direction de l'enseignement catholique de l'Essonne. Objet : assurer la gestion des services de la direction diocésaine de l'enseignement catholique. Siège social : 1, rue Ambroise-Paré, 91620 La Ville-du-Bois.

27 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Travail-Loisirs de l'Essonne. Objet : organiser des initiatives qui permettent le rapprochement dans la vie de la jeunesse, du travail et des loisirs ; développer des actions pour les vacances ; l'association étant faite par des jeunes, pour les jeunes, elle vise à agir pour vivre pleinement son travail et ses loisirs et permettre à des jeunes de milieu différent, par leurs origines et leurs convictions, de se rencontrer pendant la période des loisirs ou des vacances, donc d'organiser des voyages, des sorties et des visites en France comme à l'étranger. Siège social : chez M. Claude Bourges, trésorier, 51, avenue Salvador-Allende, bâtiment 4, 91220 Brétigny-sur-Orge.

27 mai 1981. Déclaration à la sous-préfecture de Palaiseau. Association sportive Ecole supérieure d'électricité. Additif à l'objet : création d'une section Karaté. Siège social : école supérieure d'électricité, plateau du Moulon, 91190 Gif-sur-Yvette.